Pilote de Liaison Nationale.

Responsabilités dans le syndicat

Public
6 à 15 Stagiaires,
Tous les militants exerçant la responsabilité de pilote de liaison.

Prérequis
Avoir la validation du syndicat lors de l'inscription

Animation : C³

Durée et recommandations
3 jours soit 21 heures

« Il est souhaitable de participer à cette formation, muni d'un ordinateur. »

Les compétences ciblées

-Organiser et piloter l'activité d'une équipe.
-Optimiser le fonctionnement d'une unité ou d'un service.
-Capaciter d'abstraction, d'analyse et de synthèse.
-Contribuer à la résolution de situations de tension ou de conflit.
-Rendre compte de son activité.

Les objectifs pédagogiques

- Identifier la représentation que les stagiaires ont de la liaison nationale.
- Définir le fonctionnement de la liaison nationale.
- Identifier le rôle et les missions du pilote de liaison.
- Solliciter le réseau dans les différentes missions du pilote de liaison.
- Connaitre et articuler le réseau d'un pilote de liaison.
- Apprendre à gérer sur les conflits.
- Connaitre les différents conseils pour gérer et résoudre un conflit.
- Savoir analyser les données d'un collectif national.
- Savoir définir des objectifs.

Programme de la formation

JOUR 1 :
Accueil, Présentations.
Le fonctionnement et l'organisation d'une liaison.
Rôle et missions d'un pilote de liaison.
Solliciter son réseau dans les différentes missions d'un pilote de liaison.

JOUR 2 :
Dégel : Les 40 mots.
Apprendre à gérer un conflit.
Connaitre les différents conseils pour gérer et résoudre un conflit.
Mise en situation.

JOUR 3 :
L'arbre à personnage.
Plan d'action de la liaison.
Vécu de formation.

Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.
Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.

Mise à jour le 7 Septembre 2022

Modalités d'évaluation

Cette formation contient :
- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C³ pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C³ permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

Accessibilités

Les locaux utilisés par l'organisme C³ sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour toutes autres situations de handicap merci de contacter l'organisme C³ afin d'adapter le processus pédagogique.

Renseignements :
Organisme de formation C³
c3@f3c.cfdt.fr
www.f3c-c3.com